

Scintigraphie de recherche de saignement

Votre médecin vous a proposé un examen permettant de rechercher un saignement occulte. Cet acte sera pratiqué avec votre consentement. Vous avez en effet la liberté de l'accepter ou de le refuser à tout moment.

Cet examen permet de rechercher un saignement occulte (généralement au niveau du tube digestif) par une technique de marquage cellulaire radio-isotopique des hématies. Les renseignements apportés par cet examen sont déterminants pour porter un diagnostic précis ou prévoir un traitement le mieux adapté à votre cas.

Madame, Mademoiselle, si vous êtes enceinte ou susceptible de l'être veuillez le signaler à la secrétaire lors de la prise du rendez-vous ou bien au personnel qui s'occupera de vous le jour de l'examen.

Cet examen utilise un médicament radioactif (médicament radiopharmaceutique) dont

Cette fiche vous informe sur le déroulement de l'acte et de ses suites.

Il est très important que vous respectiez les recommandations qui vous sont faites.

la quantité administrée est extrêmement faible. Il n'existe pas de toxicité et les réactions allergiques sont très exceptionnelles.

La dose de rayonnements ionisants délivrée à l'occasion de cet examen est du niveau des faibles ou très faibles doses et correspond approximativement, comme pour les examens de radiologie, à l'exposition naturelle aux rayonnements ionisants reçue en France sur quelques mois ou années. A ce faible niveau d'exposition, aucune conséquence néfaste sur la santé n'a jamais été démontrée.

Nature de l'acte

L'examen consiste à rechercher un saignement occulte par imagerie scintigraphique. La méthode consiste à marquer une petite fraction de **vos globules rouges** (hématies) avec un médicament radiopharmaceutique qui contient un atome radioactif, le technétium 99m (Tc-99m).

Ce Tc-99m émet une très faible quantité de radioactivité sous forme de rayonnements ionisants (gamma) qui peuvent être détectés par une gamma-caméra pour réaliser des images en scintigraphie.



CENTRE
HOSPITALIER
UNIVERSITAIRE
BORDEAUX

Pôle imagerie médicale

📍 Hôpital Haut-Lévêque + chu-bordeaux.fr

Histoire naturelle de l'affection

Accepter l'examen proposé peut permettre d'établir un diagnostic et/ou d'adapter le traitement.

Refuser cet examen ne modifiera pas l'évolution de la pathologie mais peut gêner sa prise en charge (diagnostic, traitement ...).

Déroulement de l'examen

Cet examen se déroule en plusieurs temps :

- Un prélèvement sanguin (quelques millilitres) est tout d'abord effectué.
- Les hématies contenues dans ce prélèvement sont isolées et radiomarquées par un radiopharmacien et un manipulateur en électroradiologie médicale. Cette étape est longue ($\approx 3h$), mais pendant ce temps vous pourrez sortir et vous restaurer.
- Dans un second temps, les hématies marquées sont réinjectées par voie intraveineuse.
- Enfin, des images scintigraphiques sont réalisées.

La réalisation de cet examen nécessite votre présence pendant **environ 7 heures à l'hôpital** (au maximum) :

- **Environ 3h** pour marquer vos hématies.
- **Puis entre 1h et 4h** pour réaliser les différentes images ; l'examen s'arrête dès qu'un saignement est visualisé.

Votre examen nécessite un traitement informatique des images. Le compte-rendu sera réalisé par un médecin nucléaire puis envoyé au médecin qui a demandé l'examen.

Bénéfices escomptés

Cet examen permet de répondre à la question diagnostique que se pose votre médecin et de vous proposer le traitement le plus adapté.

Risques, incidents et complications

- Si vous êtes une femme en âge de procréer et sans moyen de contraception efficace (pilule, dispositif intra-utérin, etc.), un test de grossesse sanguin réalisé dans les trois jours précédant l'examen est nécessaire. Si ce test s'avère positif, nous vous demandons de contacter le secrétariat en amont de votre rendez-vous.
- En dehors de la grossesse, qui est une contre-indication relative, cet examen peut être réalisé quel que soit l'âge, même chez l'enfant.
- Le prélèvement et la réinjection de

vos propres hématies ne sont pas douloureux et n'entraînent pas de réaction secondaire, notamment allergique.

- De façon occasionnelle, une extravasation (passage sous-cutané) du sang marqué peut se produire au point d'injection. Dans ce cas un traitement local sera mis en place et des dispositions à suivre vous seront transmises.
- Le niveau d'exposition aux rayonnements ionisants est de l'ordre de celui des examens radiologiques.

Contraintes préalables et postérieures à l'acte

Avant l'examen :

- Il est nécessaire **d'être à jeun le matin de l'examen (= ne rien manger)**. Vous pouvez boire de l'eau, du thé ou du café **sans lait**. Vous pourrez prendre une collation après les premières étapes de l'examen.

Si vous êtes diabétique, vous pouvez prendre votre petit-déjeuner habituel en évitant les aliments gras (beurre, lait, etc.).

- Si vous prenez des médicaments au quotidien : pensez, le jour de votre examen, à apporter votre **ordonnance** et les **médicaments** qui doivent être poursuivis pendant la durée de l'examen (ex : insuline, antalgiques).
- Si vous avez réalisé un bilan sanguin récemment (< 1 mois), pensez à l'apporter.
- La durée de l'examen étant relativement longue (7h maximum), pensez à apporter de quoi vous occuper, et de quoi vous restaurer.

Après l'examen :

- Il est recommandé de boire régulièrement le jour de l'examen, afin de favoriser l'élimination urinaire du médicament radiopharmaceutique

injecté.

- Vous pouvez utiliser les toilettes habituelles en prenant soin de respecter les règles habituelles d'hygiène (tirer la chasse d'eau et vous laver les mains après).
- Certains lieux comportent des détecteurs de radioactivité très sensibles (aéroports, certains postes frontières ...) que vous pourriez déclencher. Un certificat indiquant l'élément radioactif qui vous a été administré peut vous être fourni sur demande.
- **L'allaitement doit être interrompu pendant 24h après l'injection des hématies marquées. Le lait tiré pendant cette période doit être jeté.**
- **Aucune précaution particulière n'est recommandée vis-à-vis de votre entourage, y compris les enfants en bas âge et les femmes enceintes. Les doses d'exposition sont toujours très faibles et très souvent équivalentes à celles délivrées par l'irradiation naturelle de certaines régions sur quelques jours.**

(Source : Site internet de la Société Française de Médecine Nucléaire (S.F.M.N))

Aspect financier

Au titre de l'hospitalisation, la prise en charge de l'examen se fera au même titre que les frais d'hospitalisation (sécurité sociale et mutuelle).

A titre externe, les modalités de prise en charge de votre examen sont celles de votre couverture sociale (sécurité sociale et mutuelle).

Cette fiche d'information permet de répondre aux questions que vous vous posez à propos de la recherche de saignement

Nous espérons avoir répondu à la plupart de vos interrogations.

Le jour de votre examen, les équipes médicales et paramédicales vous expliqueront de nouveau le déroulement de cet acte et seront à votre écoute si vous avez besoin de renseignements complémentaires.

N'hésitez pas à les interroger ainsi que le médecin demandeur ou votre médecin traitant si vous le souhaitez.

